

OFFRE DE STAGE

MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE SUIVI DENDROMETRIQUE DES RESERVES FORESTIERES (PSDRF) ET EVALUATION DE LA PERTINENCE DE L'UTILISATION D'UN INDICE DE BIODIVERSITE POTENTIELLE (IBP)

(Aisne, Hauts de France)

Contexte :

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (CEN HdF) est gestionnaire de 5 Réserves Naturelles Nationales (RNN) et de 23 Réserves Naturelles Régionales (RNR). Sur les 3 RNN présentes dans le département de l'Aisne, deux sont gérées par le CEN HdF : la RNN des Landes de Versigny, et la RNN des Marais d'Isle (Saint-Quentin). Ces deux réserves présentent des enjeux boisements, dont le gestionnaire souhaite pouvoir évaluer l'évolution sur le long terme.

Le PSDRF est un protocole dendrométrique simple coordonné par Réserves Naturelles de France (RNF) qui permet d'appréhender de façon simultanée : 1-la caractérisation du peuplement et notamment du bois mort ; 2-l'analyse des flux de bois vivants et de bois morts ; 3-le suivi de la composition en essence ; 4- le suivi des gros bois ; 5- le suivi du capital sur pied ; 6- le suivi du renouvellement. L'installation de placettes permanentes permet un suivi de la dynamique des peuplements dans le temps et dans l'espace, suivi particulièrement fin en ce qui concerne l'origine et le type de bois mort (arbres morts sur pied, chablis, volis).

Sur la RNN des Marais d'Isle, ce protocole a déjà été mis en œuvre avec une première campagne en 2015. L'année 2025 sera l'occasion de reconduire le protocole à un intervalle de 10 ans, et de pouvoir analyser l'évolution de ces boisements alluviaux laissés en libre évolution.

La RNN des Landes de Versigny n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation factuelle de ces boisements. La thématique forestière sur la réserve prend en plus en plus d'importance, et plusieurs trajectoires sont prises : définition d'îlots de sénescence d'une part, et adaptation de la gestion sylvicole sur les surfaces exploitables d'autre part. La mise en place du PSDRF sur ce site doit permettre d'évaluer la tendance des boisements suite à ces choix de gestion.

En parallèle l'Indice de biodiversité potentielle (IBP) sera à développer sur ces deux sites. Cet indicateur, simple et rapide à mettre en œuvre, permet d'évaluer la capacité d'accueil d'un peuplement forestier pour les êtres vivants. L'application de cet indicateur, en parallèle du PSDRF, a pour objectif de créer du lien entre les différents acteurs (propriétaires, CEN, forestiers, public etc.) autour des questions de biodiversité et de gestion forestière.

Enfin, le stagiaire pourra participer aux inventaires et suivis écologiques programmés sur le site pendant la période du stage.

Objectifs du stage

Le stage s'inscrit dans le suivi à long terme des boisements des RNN des Landes de Versigny et du Marais d'Isle.

Le stagiaire aura pour mission la reconduction du PSDRF à 10 ans sur la RNN des Marais d'Isle ainsi que la mise en œuvre du premier PSDRF sur la RNN des Landes de Versigny. Il développera par ailleurs l'IBP sur les deux réserves, et évaluera la pertinence de l'utilisation de cet indice en complément du PSDRF, en lien avec les enjeux locaux sur les sites.

Descriptif :

Les principales missions du stagiaire seront :

- Mise en œuvre du PSDRF sur la RNN des Landes de Versigny. Un précédent stage sur les dendro-micro-habitats et les îlots de sénescence a permis de pré-identifier les localisations possibles des placettes PSDRF au sein de la réserve. Sur ce site, le stagiaire sera accompagné, pour la phase de réalisation sur le terrain, par la chargée d'étude référente du site.
- Reconduction du PSDRF sur la RNN des Marais d'Isle (première campagne en 2015). Après relocalisation des placettes de l'époque, le stagiaire sera accompagné par un stagiaire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois (co-gestionnaire du site) pour la phase opérationnelle de terrain.
- Proposition et mise en œuvre de l'IBP si possible sur les deux sites, en priorité sur la RNN des Landes de Versigny.
- Interprétation des analyses du PSDRF fournies par RNF, notamment sur la RNN des Marais d'Isle (tendances à 10 ans).
- Evaluation de la pertinence d'un IBP complémentaire sur ces sites.
- La ou le stagiaire pourra éventuellement participer aux autres inventaires en cours sur les deux sites (faune – flore).

Profil et compétences requises :

- Bac +3 à +5 en gestion des milieux naturels ;
- Connaissances des milieux forestiers appréciées, notamment notions sur le bois mort et les dendro-micro-habitats ;
- Expérience dans la mise en œuvre de protocoles ;
- Connaissances fortement souhaitées en cartographie SIG et plus particulièrement sous le logiciel QGIS ;
- Bon relationnel ;
- Motivation ;
- Rigueur et autonomie ;
- Aptitudes pour le travail de terrain (sites en marais tourbeux et landes) ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- Permis B indispensable (sites d'études éloignées du lieu de stage) ;
- Aptitude à la nage obligatoire (déplacements en barque sur le site de la RNN des Marais d'Isle).

Conditions d'accueil :

- Durée du stage de 6 mois, de mars à août 2025 ;
- Le stagiaire sera basé à l'antenne CEN de l'Aisne, située à Merlieux-et-Fouquerolles (02000) ;
- Mise à disposition du matériel nécessaire à la réalisation des inventaires de terrain (GPS, jumelles, matériel spécifique au PSDRF...) ;
- Véhicule de service fourni pour la réalisation du travail de terrain (déplacements fréquents) ;
- Stage indemnifié ;
- Convention de stage obligatoire.

Coordonnées :

Adresser CV et lettre de motivation :

Par mail de préférence :

mh.guislain@cen-hautsdefrance.org

Ou par courrier :

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
A l'attention de Marie-Hélène GUISLAIN
33 rue des Victimes de Comportet
02000 MERLIEUX ET FOUQUEROLLES

Candidature souhaitée avant le 15 novembre 2024

Le recrutement se fera à compter de l'édition de l'offre jusqu'à ce qu'un candidat soit retenu.